

19.057 s LAVS. Modification (utilisation systématique du numéro AVS par les autorités)

Fiche d'information, Stammtisch des cantons du 9 mars 2020 à Berne

Le numéro AVS, identifiant univoque pour la digitalisation des administrations publiques

Forte du soutien de 25 gouvernements cantonaux, la CDF vous demande d'appuyer ce projet qui permettra une mise en œuvre efficace de la digitalisation des services administratifs.

- **La digitalisation des services administratifs passe par un identifiant personnel univoque**

Digitaliser, autrement dit automatiser, les processus administratifs internes aux autorités et entre les autorités suppose l'introduction d'un identifiant univoque tel que le NAVS.

- **Le NAVS est le numéro le plus adapté pour identifier les personnes**

Le NAVS est le seul numéro utilisé par l'ensemble de la population qui réside en Suisse ou a un lien avec la Suisse. Il ne contient pas d'éléments « parlants », de sorte qu'il est impossible de remonter à la personne concernée. Grâce à lui, l'identification des personnes est garantie sur une longue durée.

- **Il est dans l'intérêt de tous d'harmoniser la législation à l'échelon fédéral**

Les autorités ont d'ores et déjà la possibilité de prévoir une législation spécifique à l'utilisation du NAVS comme identifiant. Instaurer des conditions d'utilisation identiques pour tous, avec des bases légales précises et un savoir-faire établi, permettra de renforcer la sécurité et la protection des données. Il va sans dire que l'appariement de données reposera, comme aujourd'hui, sur des bases légales spécifiques.

- **Ce projet renforce la sécurité et la protection des données**

Les autorités et les organisations sont actuellement tenues de garantir la sécurité de l'information et la protection des données personnelles qu'elles utilisent. Ce projet implique de nouvelles exigences techniques et organisationnelles de même que des obligations de collaboration que les autorités devront remplir lorsqu'elles utiliseront le NAVS comme identifiant.

Compléments d'information et exemples pratiques à l'adresse : sik.swiss/fr/navs